

# Dans les collectivités, l'économe de flux

En suivant au plus près les dépenses que la collectivité consacre à son patrimoine, l'économe de flux est l'allié des économies d'énergie. Son poste, dont la rentabilité est très rapidement atteinte, assure à la commune la mise en place d'une politique de maîtrise de l'énergie sur de bonnes bases. Sa présence mérite d'être développée dans toutes les communes de France.

**É**conome de flux, conseiller en énergétique, gestionnaire de l'énergie, quel que soit son nom, il est un poste clé pour les collectivités qui veulent maîtriser leurs dépenses de fonctionnement tant pour des raisons écologiques qu'économiques : «*L'économe de flux, c'est bon pour le portefeuille de la mairie, et c'est bon pour la planète*», résume **Michel Irigoien**, directeur de l'énergie et des moyens techniques de Montpellier. Dans le contexte de la transition énergétique, où la réduction des factures d'énergie et d'eau est plébiscitée, l'économe de flux a plus que jamais sa place dans les services municipaux. L'étude publiée en 2012 par l'Association des

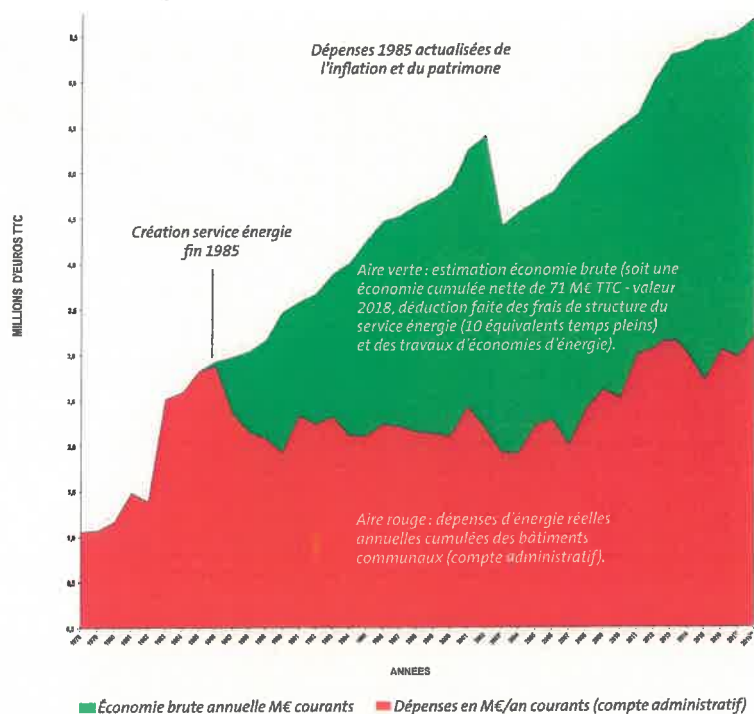


ingénieurs territoriaux de France (AITF) avec l'Ademe sur l'énergie et le patrimoine communal<sup>(1)</sup>, montre que les dépenses en énergie (bâtiment, éclairage public et carburants) d'une commune se situent en moyenne à 49 euros/hab/an. Michel Irigoien, qui co-anime également le groupe de travail Énergie-Climat de l'AITF, développe : «*Nous considérons qu'une commune de 10 000 habitants consacre en moyenne un demi-million d'euros à l'énergie de son patrimoine. En suivant les consommations et les dépenses associées, l'économe de flux évite les erreurs de facturation, identifie les anomalies de compteurs, surveille le réglage des températures, etc. Uniquement en adoptant une bonne gestion, il peut payer son salaire. Dès 10 000 habitants, son poste est amorti.*»

Dans les communes plus petites, les économes de flux peuvent être mutualisés, le plus souvent dans le cadre du Conseil en énergie partagé (CEP), dispositif qui permet aux petites et moyennes collectivités de partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé (voir Énergie Plus n°574). Leur présence se développe de plus en plus. Dans les collectivités de moins de 10 000 habitants, le nombre de postes de conseiller-ères en énergie partagé est passé de 90 à 300 entre 2009 et 2018<sup>(2)</sup>.

## Une bonne gestion sur la longue durée

Il n'existe pas à proprement parler de chiffres concernant les économes de flux dans les collectivités plus grandes, mais il reste plusieurs milliers de postes à créer pour mailler finement le territoire. «*L'un des enjeux est de montrer que l'économe de flux, en dehors du cadre des CEP, n'est pas seulement rentable dans les grandes communes, il l'est aussi pour les communes moyennes*», souligne Michel Irigoien. Il donne l'exemple de Mauguio-Carnon, située à quelques kilomètres de Montpellier, et qui compte 17 000 habitants à l'année. Les dépenses liées au patrimoine, aux alentours d'un million d'euros par an, ont fondu de 117 000 euros en 6 ans – malgré l'augmentation du patrimoine et des tarifs – grâce au recrutement d'une ingénieure chargée de l'efficacité énergétique et de la gestion du patrimoine. Ensuite, les économies réalisées ouvrent la possibilité d'engager toutes sortes d'actions sur le territoire : «*La prise de conscience financière est importante*, confie Michel Irigoien. *L'économe de flux doit dans un premier temps étudier les factures, pointer le coût des consommations, et montrer qu'il y a de l'argent à gagner, pour marquer les esprits.*» Autre aspect très important : le travail de l'économe de flux doit s'inscrire dans la durée, sous peine pour la commune de voir rapidement ses factures repartir à la hausse. Il faut



«*Suivi des dépenses d'énergie des bâtiments communaux de Montpellier entre 1978 et 2018.*»

# chasse les dépenses superflues



Le service énergie de Versailles a mis en place le programme Watty à l'école, qui a vocation à faire des élèves de jeunes ambassadeurs des économies d'énergie.

constamment remettre l'ouvrage sur le métier. Enfin, la pédagogie est évidemment de mise, pour montrer aux élus les efforts réalisés et les effets engendrés. Ainsi chaque année, le service "énergie" de Montpellier présente au conseil municipal le montant des économies nettes réalisées depuis la mise en place du suivi des flux, en 1985 (voir graphique page ci-contre). Il avoisine désormais 71 millions d'euros. «Nous sommes en mesure de situer les dépenses de la ville par rapport à la moyenne des communes : Montpellier dépense environ 25 euros/hab/an, alors que la moyenne identifiée par l'Ademe et l'AITF est 50 euros/hab/an. L'enquête "Énergie & Patrimoine communal" est notre porte d'entrée pour attirer l'attention des élus sur les enjeux de la maîtrise des dépenses d'énergie et les leviers d'action possibles», illustre Michel Irigoien.

## Des pistes d'action multiples

Également co-animateur du groupe de travail Énergie-Climat à l'AITF, **Pierrick Degardin** dirige le service "énergie" de Versailles. «Notre rôle est de rationaliser les coûts d'investissement, et d'identifier les actions qui vont être les plus efficaces, explique Pierrick Degardin. Pour cela nous devons connaître les consommations

de chaque bâtiment, sachant que nous avons 120 bâtiments, qui représentent une surface totale de 200 000 m<sup>2</sup>.»

Récemment, le service s'est doté d'un logiciel de gestion des flux, Énergisme, qui lui permet de récupérer en temps quasi réel les données des bâtiments : «Cela change notre façon d'étudier nos consommations, de repérer les erreurs, et nous fait gagner en efficacité, expose Pierrick Degardin. Avant cela, nous travaillions avec un tableau Excel. La quantité de factures à entrer à la main était gigantesque. Nous étions toujours en retard, et nous avions des erreurs de saisie.» La commune déploie parallèlement un réseau LoRa, en basse fréquence et très peu émissif, qui permet de faire remonter les données des consommations à partir de capteurs sur piles. Le service énergie a aussi inscrit quelques bâtiments, dont les plus énergivores, au concours Cube2020 :

les utilisateurs des bâtiments candidats s'engagent à réduire leur consommation énergétique pendant un an, par rapport aux trois années précédentes<sup>(3)</sup>. Il met en place, sensiblement dans les mêmes bâtiments, le programme CEE de sensibilisation aux économies d'énergie Watty à l'école. «Nous avons par ailleurs développé un réseau des "ambassadeurs de

la transition énergétique", qui réunit 15 à 20 agents de ville. L'objectif est de leur donner des clés de communication auprès de leurs collègues sur le réchauffement climatique, de les former aux éco-gestes», détaille Pierrick Degardin. Plus largement, le service "énergie" est en charge de la gestion des contrats de fourniture, des contrats d'exploitation des chaufferies et des travaux, de la gestion des compteurs. Il vient en appui à la Direction des bâtiments et à la Direction de la construction. Une vision globale qui fait partie des points forts du travail mené par l'économiste de flux et ses collègues, comme le souligne Michel Irigoien : «La personne en charge du suivi des flux doit avoir une mission transversale, qui va de l'amont vers l'aval des bâtiments, c'est-à-dire de la conception et de la réalisation au paiement des factures.» De plus, Montpellier diffuse auprès des occupants des bâtiments communaux une note de service, signée du directeur général des services, qui rappelle ses prescriptions sur le chauffage et les consommations d'énergie et d'eau. Cette note montre l'enjeu de la maîtrise des consommations et donne le cap aux agents de la ville. Michel Irigoien confirme l'importance de l'implication des élus dans la démarche : «Pour donner les moyens d'agir à l'économiste de flux, le terme "énergie" doit apparaître dans l'organigramme de la ville, preuve de l'importance du sujet. L'idéal, c'est l'existence d'un élu en tandem avec le responsable énergie, ce qui est le cas à Montpellier depuis plus de 30 ans, pour avancer sur le plan technique mais aussi sur le plan politique.» ●

Pauline Petitot



(1) Les résultats de l'édition 2017 de l'étude paraîtront prochainement.

(2) Pourquoi n'y a-t-il pas d'économies de flux dans tous les territoires ? Note du CLER, mars 2019. <https://cler.org/economies-de-flux-metiers-missions/>

(3) <https://cube2020.org/>